

Le CII approuve le plan en dix points de l'OMS pour renforcer les personnels de santé en Europe et appelle à des mesures urgentes

Genève, Suisse, 14 septembre 2022 – Le Conseil International des Infirmières (CII) salue la publication du dernier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur les effectifs, qui révèle des pénuries qu'Hans Kluge, le Directeur du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, qualifie de « bombe à retardement ».

Le rapport [Les personnels de santé et d'aide à la personne en Europe : il est temps d'agir](#), met en exergue de nombreuses questions soulevées par le CII depuis le début de la pandémie, y compris dans les conclusions de son rapport [Pérenniser et fidéliser les effectifs en 2022 et au-delà](#). Ces questions comprennent le vieillissement des effectifs infirmiers, la répartition inégale des infirmières dans la région, l'incapacité des pouvoirs publics à former localement des infirmières en nombre suffisant sans avoir à compter sur le recrutement international, et « l'effet COVID », qui a entraîné une hausse des arrêts maladie, du surmenage et des troubles mentaux chez les infirmières, ainsi que des taux plus élevés d'intention de quitter la profession.

S'exprimant aujourd'hui à Tel Aviv (Israël), à l'occasion de la publication du rapport, M. Catton a déclaré :

« Ce rapport fournit des données de base sur les personnels de santé et d'aide à la personne en Europe et devrait être reproduit dans toutes les régions de l'OMS. Il souligne les nombreuses et graves contraintes et exigences auxquelles les infirmières et les autres personnels sont soumis en ce moment. Le CII approuve pleinement les conclusions du rapport, y compris son plan en dix points, qui est un appel urgent lancé aux pouvoirs publics afin qu'ils agissent sans délai pour accroître leurs propres effectifs d'infirmières et de personnels de santé, en vue d'être autosuffisants et ainsi répondre aux besoins de leurs populations. »

« Le rapport reconnaît l'obligation qu'ont les pays d'améliorer l'accès aux soins de santé, mais nous ne pourrions conserver et fidéliser les personnels infirmiers et de santé que si nous soutenons leurs études et leur formation et leur donnons les moyens de progresser dans leur carrière. »

« Cela ne saurait attendre. C'est maintenant qu'il faut agir, et non dans le cadre d'un plan quinquennal ou décennal qui ne se concrétisera jamais. Il s'agit d'un appel à l'action qui doit être appliqué sur-le-champ : agir autrement reviendrait à risquer que cette bombe à retardement nous explose à la figure. »

M. Catton a déclaré que l'OMS doit évaluer régulièrement les progrès réalisés dans l'exécution du plan en dix points ci-dessous et rendre compte de sa mise en œuvre.

Plan en dix points de l'OMS :

1. **Faire coïncider** la formation avec les besoins de la population et les exigences des services de santé
2. **Renforcer** le perfectionnement professionnel pour doter le personnel de connaissances et de compétences nouvelles
3. **Accroître** l'utilisation des outils numériques au service du personnel
4. **Élaborer** des stratégies permettant de recruter et de fidéliser des agents de santé dans les zones rurales ou reculées

5. **Créer** des conditions de travail favorisant un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée
6. **Protéger** la santé et le bien-être mental du personnel
7. **Renforcer** les capacités de direction pour la gouvernance et la planification des effectifs
8. **Améliorer** les systèmes d'information sanitaire pour une meilleure collecte et analyse des données
9. **Accroître** les investissements publics dans la formation, le développement et la protection des effectifs
10. **Optimiser** l'utilisation des fonds pour des politiques innovantes en matière de personnel.

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch